

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François

Séance régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François, tenue au 810, montée du Parc, à Richmond (Québec) **LE MERCREDI 16 MARS 2016, À 19 H** sous la présidence de monsieur Luc Cayer, préfet et maire de la municipalité de Stoke.

Présences :

Cécile Laliberté, mairesse de Bonsecours
Herman Herbers, maire de Cleveland
Pierre-Luc Gagnon, maire de Kingsbury
Michel Carbonneau, maire de Lawrenceville
Robert Ledoux, maire de Maricourt
James Johnston, maire du Canton de Melbourne
François Boissonneault, maire de Racine
Guy Boutin, représentant de Richmond
Louis Coutu, maire de Sainte-Anne-de-la-Rochelle
Hervé Provencher, maire de Saint-Claude
Jean-Luc Beauchemin, maire de Saint-Denis-de-Brompton
Adam Rousseau, représentant de Saint-François-Xavier-de-Brompton
Steeves Mathieu, représentant de Stoke
Claude Mercier, maire d'Ulverton
Patrice Desmarais, maire du Canton de Valcourt
Renald Chênevert, maire de Valcourt
Rolland Camiré, maire de Val-Joli
Sylvie Bureau, mairesse de Windsor
Manon Fortin, directrice générale et secrétaire-trésorière

Absences :

Marc-André Martel, maire de Richmond
Claude Sylvain, maire de Saint-François-Xavier-de-Brompton

Invités :

Danièle Tremblay, adjointe administrative
Guylaine Lampron, greffière Cour municipale
Karine Bonneville, responsable de l'aménagement et de l'urbanisme
Maryse Audet, coordonnatrice en sécurité incendie
Réjean Paquette, producteur acéricole
Michel Brien, citoyen

1. Mot de bienvenue par le préfet;

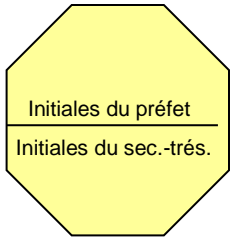
Le préfet, monsieur Luc Cayer, débute la réunion en souhaitant la bienvenue à tous les membres à cette séance régulière du Conseil de la MRC du Val-Saint-François. Il souhaite aussi la bienvenue à monsieur Adam Rousseau de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton qui remplace monsieur Claude Sylvain et à monsieur Guy Boutin qui remplace monsieur Marc-André Martel.

2. Présences;

Madame la secrétaire-trésorière note la présence des maires.

3. Constatation de la régularité de la convocation et du quorum;

IL Y A QUORUM.



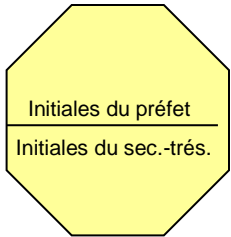
Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;

Projet d'ordre du jour

Séance régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François, le MERCREDI, 16 mars 2016 à 19 h, au 810, Montée du Parc à Richmond, Québec.

1. Bienvenue par Monsieur le préfet;
2. Présences;
3. Constatation de la régularité de la convocation et du quorum par Monsieur le préfet qui déclare, selon le cas, la séance régulièrement tenue ou non;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
5. Période de questions par le public (temps alloué : 15 minutes);
6. Lecture et adoption du procès-verbal du 17 février 2016 (doc.);
7. Présentation d'un organisme ou d'un individu
 - 7.1 Demande d'appui de l'UPA en suivi du rapport « Pour une industrie acéricole forte et compétitive », par monsieur Réjean Paquette (doc.);
8. Correspondance
 - 8.1 Dépôt et retour sur la correspondance reçue pendant la période du 18 février 2016 au 2 mars 2016 (doc.);
 - 8.2 Lecture et retour sur la correspondance reçue pendant la période du 3 mars 2016 au 16 mars 2016;
 - 8.3 Adoption des rapports et de la correspondance par résolution du Conseil, le cas échéant;
9. SDRL du Val-Saint-François
 - 9.1 Résolution avisant Place aux Jeunes, du transfert de l'entente du CLD à la MRC (doc.);
 - 9.2 Offre de service Soutien au travail autonome (STA) (doc.);
 - 9.3 Nomination au conseil d'administration Fier Soutien;
 - 9.4 Nomination d'un représentant à l'AGS pour la dissolution de l'ACLDE;
10. Aménagement
 - 10.1 Suivi sur l'avancement du plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL);
 - 10.2 Suivi du Plan de développement de la zone agricole (PDZA);
11. Évaluation
 - 11.1 Dépôt du rapport mensuel du mois de février 2016 sur la tenue à jour, questions et commentaires (doc.);
12. Rapport des comités;
13. Cour municipale;



Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François

14. Suivi des dossiers
 - 14.1 Adoption du rapport annuel d'activité en sécurité incendie (doc.);
 - 14.2 Suivi du PGMR et mesures 2016 (doc);
 - 14.3 Nomination d'un représentant à OBV Yamaska (doc.);
15. Divers
 - 15.1 Cabane à sucre - Rappel;
 - 15.2 Dépôt du rapport des représentations du préfet;
 - 15.3 Formation COMAQ pour les directeurs généraux;
16. Période de questions par le public (temps alloué : 15 minutes);
17. Levée de la séance.

CA-16-03-01

Résolution :

ATTENDU QUE chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance lequel, a été lu par madame la directrice générale;

Il est proposé par monsieur François Boissonneault, appuyé par monsieur Michel Carbonneau et résolu,

QUE l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit adopté tel que modifié en retirant le point :

- 10.3 Cours d'eau – dossier divers;

Et en ajoutant les points suivants :

- 9.4 Nomination d'un représentant à l'AGS pour la dissolution de l'ACLDE;
- 15.3 Formation COMAQ pour les directeurs généraux.

Proposition adoptée.

5. Période de questions par le public (temps alloué : 15 minutes);

Monsieur le préfet s'enquiert auprès des observateurs présents afin de savoir qui d'entre eux souhaite se faire entendre par le Conseil de la MRC du Val-Saint-François.

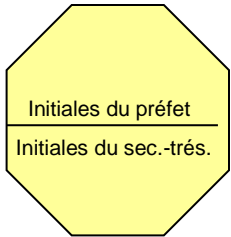
Aucune personne n'ayant manifesté le désir de profiter de cette période de questions, monsieur le préfet appelle immédiatement le point suivant de l'ordre du jour.

6. Lecture et adoption du procès-verbal du 17 février 2016 (doc.);

CA-16-03-02

Résolution :

ATTENDU QUE tous et chacun des membres de ce conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance du conseil;



Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François

Il est proposé par monsieur Robert Ledoux, appuyé par monsieur Michel Carbonneau et résolu,

QUE madame la secrétaire-trésorière, Manon Fortin, soit exemptée de faire la lecture du procès-verbal de la séance du conseil tenue le 17 février 2016 et que ledit procès-verbal soit adopté tel déposé.

Proposition adoptée.

7. Présentation d'un organisme ou d'un individu;

7.1 Demande d'appui de l'UPA en suivi du rapport « Pour une industrie acéricole forte et compétitive », par monsieur Réjean Paquette (doc.);

À la suite de la présentation de monsieur Réjean Paquette, les membres demandent de reporter ce point au mois prochain, afin de pouvoir prendre connaissance du rapport de monsieur Florent Gagné. Madame la directrice enverra le document à tous les membres.

CA-16-03-03

Résolution :

Il est proposé par monsieur Pierre-Luc Gagnon, appuyé par monsieur Michel Carbonneau et résolu,

DE reporter ce point au Conseil de la MRC du mois prochain pour que les membres puissent prendre connaissance du rapport : « Pour une industrie acéricole forte et compétitive » de monsieur Florent Gagné, afin de prendre une décision éclairée.

Proposition adoptée.

8. Correspondance;

8.1 Dépôt et retour sur la correspondance reçue pendant la période du 18 février 2016 au 2 mars 2016 (doc.);

Monsieur Camiré demande si la MRC pourrait faire venir un représentant de la SAAQ pour donner des informations et fournir un rapport sur les surcharges des camions lors des périodes de dégels sur les routes.

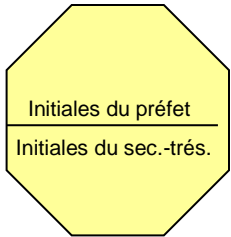
8.2 Lecture et retour sur la correspondance reçue pendant la période du 3 mars 2016 au 16 mars 2016;

Lettre 3.2 – MRC Memphrémagog – Résolution : Démarche auprès du député fédéral Denis Paradis – Implantation de tours de télécommunication

Demande d'appui de la MRC Memphrémagog - Démarche auprès du député fédéral Denis Paradis - Implantation de tours de télécommunication

CA-16-03-04

Résolution :



Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François

ATTENDU QUE la MRC du Val-Saint-François a reçu une demande d'appui de la MRC de Memphrémagog par la transmission de leur résolution 98-16;

ATTENDU QUE la MRC du Val-Saint-François partage leur position concernant le fait que l'implantation de tours de télécommunication ne semble pas se faire selon la même logique partout au pays;

Il est proposé par madame Cécile Laliberté, appuyé par monsieur Pierre-Luc Gagnon et résolu,

QUE le conseil de la MRC du Val-Saint-François appuie la MRC de Memphrémagog quant à ses demandes au gouvernement fédéral de :

- préciser ses orientations en matière d'implantation de tours de télécommunication, tant auprès de l'industrie qu'auprès des municipalités;
- décréter un moratoire sur l'installation de nouvelles tours dans les endroits déjà desservis, le temps de définir comment il entend poursuivre la gestion de cette question relevant de son domaine de compétence;

QUE cette résolution soit transmise à monsieur Denis Paradis, député de Brome-Missisquoi, afin qu'il donne suite aux demandes de la MRC de Memphrémagog.

Proposition adoptée.

Lettre 5.3.2 – Conseil Sport Loisir de l'Estrie

Renouvellement du membership à Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour l'année 2016-2017 au coût de 135 \$

CA-16-03-05

Résolution :

Il est proposé par madame Cécile Laliberté, appuyé par monsieur Renald Chênevert et résolu,

QUE le Conseil de la MRC du Val-Saint-François renouvèle son membership à Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour l'année 2016-2017 au coût de 135 \$.

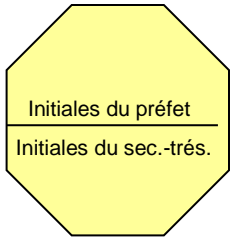
Proposition adoptée.

Nomination de deux représentants de la MRC du Val-Saint-François à Conseil Sport Loisir de l'Estrie

CA-16-03-06

Résolution :

ATTENDU QUE messieurs Luc Cayer et Herman Herbers souhaitent représenter la MRC du Val-Saint-François à l'Assemblée



Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François

générale annuelle de Conseil Sport Loisir de l'Estrie le 26
mai 2016;

Il est proposé par madame Cécile Laliberté, appuyé par monsieur Michel Carbonneau et résolu,

QUE messieurs Luc Cayer et Herman Herbers soient nommés représentants de la MRC du Val-Saint-François à l'Assemblée générale annuelle de Conseil Sport Loisir de l'Estrie du 26 mai 2016.

Proposition adoptée.

8.3 Adoption du rapport de la correspondance par résolution du Conseil, le cas échéant;

CA-16-03-07

Résolution :

ATTENDU QUE le dépôt et la lecture devant ce conseil par madame la directrice générale, de la correspondance reçue par la MRC depuis le 3 mars 2016 jusqu'au 16 mars 2016 inclusivement et des rapports écrits;

Il est proposé par madame Sylvie Bureau, appuyé par monsieur François Boissonneault et résolu,

QUE la correspondance reçue par la MRC depuis le 3 mars 2016 jusqu'au 16 mars 2016 inclusivement et, les susdits rapports écrits préparés par madame la secrétaire soient et ils sont, par les présentes, adoptés et déposés aux archives de la MRC du Val-Saint-François pour y être conservés et mis à la disposition de ceux qui désireraient en avoir copie et communication, et qu'il soit donné suite à la correspondance selon les bons vœux de ce conseil.

Proposition adoptée.

9. SDRL du Val-Saint-François;

9.1 Résolution avisant Place aux Jeunes, du transfert de l'entente du CLD à la MRC;

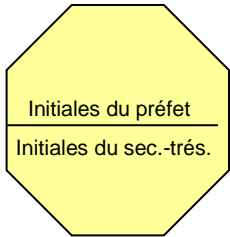
CA-16-03-08

Résolution :

ATTENDU QUE la MRC du Val-Saint-François a intégré l'ensemble des activités du CLD du Val-Saint-François, incluant ses ententes en cours;

ATTENDU QUE le Protocole d'entente 2015-2016 de Place aux Jeunes en région (PAJR) a été signé entre PAJR et le Service de développement régional et local de la MRC du Val-Saint-François;

ATTENDU QU' il y a lieu d'officialiser le lien contractuel entre PAJR et la MRC du Val-Saint-François en ce qui a trait à l'entente actuelle, mais également pour les ententes futures;



Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François

Il est proposé par monsieur Renald Chênevert, appuyé par monsieur Rolland Camiré et résolu,

QUE le Conseil de la MRC du Val-Saint-François avise PAJR que le protocole signé le 5 août 2015 a été transféré à la MRC en suivi de la fin de l'entente de délégation que la MRC avait envers le CLD du Val-Saint-François;

QUE la MRC du Val-Saint-François avise PAJR que les ententes subséquentes à celle de 2015-2016 seront conclues avec la MRC du Val-Saint-François, le cas échéant.

Proposition adoptée.

9.2 Offre de services Soutien aux travailleurs autonomes (STA);

Résolution autorisant le dépôt d'une offre de services pour le Soutien au travail autonome

CA-16-03-09

Résolution :

ATTENDU QUE le Centre local d'emploi (CLE) de Windsor donne à la MRC du Val-Saint-François l'opportunité de déposer une offre de services pour la gestion de la mesure soutien au travail autonome pour l'année 2016-2017;

ATTENDU QUE le Service de développement régional et local (SDRL) a préparé l'offre de services à déposer au CLE et que les ressources actuelles du SRDL sont suffisantes et pourront répondre adéquatement à l'offre de services;

Il est proposé par monsieur Claude Mercier, appuyé par monsieur Michel Carbonneau et résolu,

QUE le Conseil de la MRC du Val-Saint-François mandate madame Manon Fortin, directrice générale à déposer au Centre local d'emploi, l'offre de services telle que présentée au Conseil de la MRC;

QUE madame Manon Fortin, directrice générale, soit autorisée à signer tous les documents ou toutes les demandes relatives à l'entente de Soutien au travail autonome (STA) 2016-2017 entre la MRC du Val-Saint-François et le CLE.

Proposition adoptée.

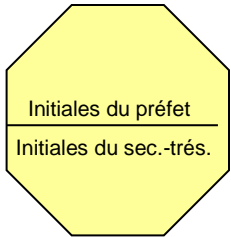
9.3 Nomination Fier Soutien;

CA-16-03-10

Résolution :

Il est proposé par monsieur Rolland Camiré, appuyé par monsieur Michel Carbonneau et résolu,

QUE monsieur Luc Cayer soit nommé représentant de la MRC du Val-Saint-François sur le conseil d'administration de gestion du Fonds Soutien Estrie Inc;



Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François

QUE monsieur Luc Cayer soit nommé représentant du commanditaire pour Fonds soutien Estrie s.e.c. ;

Proposition adoptée.

9.4 Nomination d'un représentant à l'AGS pour la dissolution de l'ACLDE;

CA-16-03-11

Résolution :

Il est proposé par monsieur Renald Chênevert, appuyé par monsieur Steeves Mathieu et résolu,

QUE madame Manon Fortin soit nommée représentante de la MRC du Val-Saint-François à l'assemblée générale spéciale pour la dissolution de l'ACLDE.

Proposition adoptée.

10. Aménagement;

10.1 Suivi sur l'avancement du plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL);

Madame Bonneville présente et dépose les documents qui ont été demandés lors du conseil de février. Ces documents seront transmis par courriel dans les municipalités. Madame Bonneville contactera les municipalités pour vérifier s'il y a des changements sur les travaux à effectuer dans leur municipalité. Le mois prochain, madame Bonneville sera en mesure de présenter la liste des travaux à effectuer sur le territoire de la MRC.

10.2 Suivi du Plan de développement de la zone agricole (PDZA);

Madame Bonneville mentionne que la dernière rencontre du comité PDZA se tiendra le 1^{er} avril prochain pour discuter du plan d'action sur 5 ans. L'adoption du Plan de développement de la zone agricole se fera au conseil d'avril prochain.

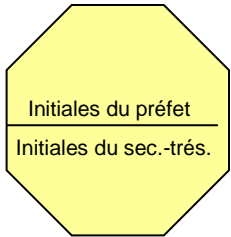
11. Évaluation;

11.1 Dépôt du rapport mensuel du mois de février 2016 sur la tenue à jour, questions et commentaires (doc.);

Les membres du conseil prennent acte du dépôt du rapport mensuel du mois de février 2016.

12. Rapport des comités;

Madame Laliberté informe les membres que les invitations ont été transmises pour l'activité d'Échec au crime qui se tiendra le samedi 23 avril prochain au Centre Julien-Ducharme à Fleurimont.



Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François

13. Cour municipale;

14. Suivi des dossiers;

14.1 Adoption du rapport annuel d'activités en sécurité incendie (doc.);

Madame Maryse Audet, coordonnatrice en sécurité incendie, présente la compilation des 6 indices de performances pour l'année 2015 présentés au ministère de la Sécurité publique.

CA-16-03-12

Résolution :

ATTENDU QUE la MRC du Val-Saint-François doit adopter un rapport annuel d'activités conformément à son schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

ATTENDU QUE chaque municipalité et service incendie a eu l'opportunité d'en prendre connaissance avant son adoption par la MRC et de faire parvenir les correctifs si nécessaire;

Il est proposé par monsieur Steeves Mathieu, appuyé par monsieur Michel Carbonneau et résolu,

QUE le rapport annuel d'activité pour le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC du Val-Saint-François pour l'année 2015 soit adopté tel que déposé et transmis au Ministère de la Sécurité publique.

Proposition adoptée.

Services d'urgence en milieu isolé

Madame la directrice générale explique que le ministère de la Sécurité publique sollicite la MRC à préparer un plan d'intervention en milieu isolé. Actuellement, la MRC s'informe auprès du ministère pour des informations sur ce plan d'intervention et pour savoir ce que cela implique comme responsabilité. Lors de la réunion des directeurs généraux, un représentant du ministère de la Sécurité publique viendra expliquer ce sujet.

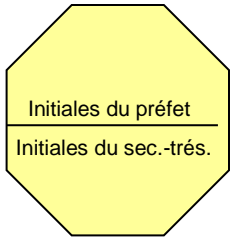
14.2 Suivi du PGMR et mesures 2016 (doc.);

Madame la directrice générale dépose le rapport des mesures prévues en 2016 dans le cadre du PGMR de la MRC. Les municipalités seront contactées prochainement, par madame Bouchard, afin de voir ce que les municipalités veulent faire avec leurs matières organiques.

14.3 Nomination d'un représentant à OBV Yamaska (doc.);

CA-16-03-13

Résolution :



Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François

ATTENDU QUE monsieur Robert Ledoux souhaite représenter la MRC du Val-Saint-François à l'Assemblée générale annuelle de l'Organisme de bassin versant de Yamaska, le 24 mars prochain;

Il est proposé par monsieur Rolland Camiré, appuyé par madame Cécile Laliberté résolu,

QUE le Conseil de la MRC du Val-Saint-François nomme monsieur Robert Ledoux comme représentant à l'Assemblée générale annuelle de l'Organisme de bassin versant de Yamaska du 24 mars prochain.

Proposition adoptée.

15. Divers;

15.1 Cabane à sucre – Rappel;

Monsieur le préfet informe les membres qu'une soirée cabane à sucre est organisée cette année tout comme l'an dernier. La date retenue est le vendredi 22 avril prochain (arrivée vers 18 h et souper à 19 h). Au Bec Sucré, 5677, Chemin de l'Aéroport, Canton de Valcourt.

15.2 Dépôt du rapport des représentations du préfet;

Les membres du conseil prennent acte du dépôt du rapport des représentations du préfet pour la période du 18 février au 16 mars 2016.

15.3 Formation COMAQ pour les directeurs généraux;

Madame la directrice générale informe les membres que la COMAQ donnera une formation d'une demi-journée aux directeur généraux sur le rôle des membres d'un comité de sélection pour l'analyse des soumissions pour des services professionnels. La MRC assumera une partie des frais de cette formation. La date de cette formation reste encore à déterminer.

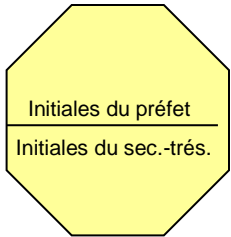
16. Période de questions par le public (temps alloué : 15 minutes);

Monsieur le préfet s'enquiert auprès des observateurs présents afin de savoir qui d'entre eux souhaite se faire entendre par le Conseil de la MRC du Val-Saint-François.

Aucune personne n'ayant manifesté le désir de profiter de cette période de questions, monsieur le préfet appelle immédiatement le point suivant de l'ordre du jour.

17. Levée de la séance;

Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par monsieur Jean-Luc Beauchemin que la séance soit levée à 20 h 53.



Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François

Manon Fortin,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Luc Cayer,
Préfet